

CONCOURS

Service des ressources humaines
Division de la dotation

FONCTIONNAIRES

**TECHNICIENNE OU TECHNICIEN EN HORTICULTURE
ORNEMENTALE**

SERVICE DE L'EAU ET L'ENVIRONNEMENT
DIVISION DE LA FORESTERIE URBAINE ET DE L'HORTICULTURE
SECTION HORTICULTURE

POSTES TEMPORAIRES ET POSTES PERMANENTS

La Ville de Québec est présentement à la recherche de personnes qualifiées afin de constituer une liste servant à pourvoir des postes temporaires et des postes permanents de technicienne ou technicien en horticulture ornementale.

**SOMMAIRE DE
LA FONCTION**

Sous l'autorité du directeur de section, la personne titulaire de ce poste effectue diverses tâches reliées à la planification, au contrôle et à la coordination d'activités de nature technique inhérentes aux projets de construction ou d'entretien d'aménagements paysagers. Elle participe à la conception et à la planification des plans d'aménagement et de nouveaux programmes de contrôle des plantes envahissantes (incluant le phragmite). Elle fait la surveillance de travaux d'entrepreneurs. Au besoin, elle rédige des appels d'offres. Elle travaille en coordination avec l'équipe de techniciens pour le partage des ressources.

EXIGENCES

Diplôme d'études collégiales (DEC) en technologie de la production horticole et de l'environnement, ou en paysage et commercialisation en horticulture ornementale, ou en phytotechnologie, ou en horticulture ornementale, ou un certificat universitaire en horticulture et en gestion d'espaces verts et posséder un minimum de quatre années d'expérience pertinente dans le domaine de l'emploi.

Capacité à superviser des contrats d'entretien ou d'aménagements paysagers.

Capacité à faire des rapports et bilans des contrats et activités supervisés.

Capacité à préparer et lire des plans, des schémas et des croquis.

Capacité à compiler, analyser, interpréter et tenir à jour différentes données d'inventaire.

Habilité à utiliser divers outils informatiques tels que : Excel, Word, PowerPoint, Outlook.

Bonne capacité à communiquer oralement et par écrit, à convaincre et à entretenir des relations avec les citoyens, entrepreneurs et des partenaires internes ou externes à la Ville.

**EXIGENCES
PARTICULIÈRES**

Détenir un permis de conduire valide de classe 5.

TRAITEMENT

De 45 064 \$ à 66 692 \$ sur une base annuelle.

HORAIRE	Horaire variable de 35 heures par semaine. Habituellement 8 mois par année.
REMARQUE	La personne titulaire de ce poste sera appelée à utiliser son véhicule personnel dans l'exercice de ses fonctions.
PÉRIODE D'AFFICHAGE	Du 9 au 23 février 2016.
NUMÉRO DE CONCOURS	FONCT-013-2016.
INSCRIPTION	Les personnes intéressées et répondant aux exigences doivent postuler en ligne en accédant au site Internet de la Ville de Québec situé à l'adresse suivante : www.ville.quebec.qc.ca dans la rubrique Services en ligne, sous l'appellation Emplois et stages. Les candidatures seront analysées sur la foi des documents soumis au moment de l'inscription.
ÉQUITÉ EN EMPLOI	La Ville de Québec souscrit au principe d'équité en emploi et applique un programme d'accès à l'égalité en emploi pour les femmes, les autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques et les personnes handicapées.